Nous, représentants et représentantes de 35 collectivités locales japonaises et de 19 collectivités locales françaises, réunis à Shizuoka au Japon du 18 au 21 novembre 2024 pour les 8º Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée, adoptons, la « Déclaration de Shizuoka » suivante:

8^e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée - Déclaration de Shizuoka

Ville de Shizuoka – Japon, Le 21 novembre 2024

Depuis les 1^{ères} Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée tenues à Nancy en 2008, ces 15 dernières années ont vu les éditions suivantes couronnées de succès, tour à tour au Japon et en France, dans les villes de Kanazawa, Chartres, Takamatsu, Tours, Kumamoto et Aix-en-Provence. Cette année, les 8^e Rencontres se sont déroulées dans la ville de Shizuoka, une ville d'où l'on peut admirer le Mont Fuji, le plus haut sommet du Japon, et qui allie nature luxuriante et urbanisme, face à la baie la plus profonde du Japon : la baie de Suruga.

Depuis 2013, le Japon et la République française entretiennent un « partenariat d'exception » fondé sur le partage de valeurs communes. Lors du sommet de la COP28 en décembre 2023, la feuille de route qui servira de ligne directrice pour les cinq prochaines années à la coopération entre les deux pays a été publiée, intégrant notamment la promotion et le développement des échanges entre les collectivités locales dans le cadre des 8^e Rencontres de Shizuoka, réaffirmant ainsi le rôle des Rencontres comme pilier majeur de la coopération bilatérale.

Ces Rencontres, qui ont débuté sur le thème de « la gouvernance locale et le développement durable », voient au fil des éditions successives s'élargir le cercle des participants des collectivités locales jumelées et permettent aujourd'hui aux diverses collectivités intéressées par la coopération franco-japonaise de construire un dialogue politique visant à établir une meilleure société civile.

Au cours des années, nous avons été confrontés à des situations exceptionnelles qui ont perturbé nos échanges, telles que de graves catastrophes naturelles dans diverses régions ou une pandémie qui a menacé le monde entier. Cependant, nous avons réussi à nous retrouver de nouveau, en présentiel, pour les Rencontres, preuve que ces crises ont non seulement renforcé les sentiments et liens qui nous unissent mais aussi fortifié la solidarité inter-collectivités.

Par ailleurs, avec la transformation numérique et la transition vers une société décarbonée au niveau planétaire, nous entrons actuellement dans une ère de changement social sans précédent.

Avec le rapprochement de la date limite, fixée à 2030, pour réaliser les objectifs de développement durable (ODD) définis par les Nations Unies, force est de constater qu'il reste encore de nombreux défis à relever. Nos deux pays doivent de toute urgence œuvrer au développement économique régional, à la création d'un modèle social qui ne laisse personne de côté et à l'aménagement de villes sûres et prospères où la nature abonde, sans oublier la réalisation d'un modèle de société durable et circulaire où l'équilibre économique, social et environnemental est effectif.

Dans un monde où la société se complexifie, où l'avenir est incertain et les prévisions difficiles à faire, il est de notre devoir de construire des villes porteuses d'espoir où les générations actuelles pourront se sentir en sécurité et s'épanouir, où les enfants et les jeunes sur les épaules desquels repose le futur pourront embrasser leurs rêves et se dire : « l'avenir de notre ville est plein de promesses ».

Dans le cadre des Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée, nous débattions déjà des moyens d'établir des communautés régionales durables bien avant que le concept d'ODD ne soit proposé. Durant les 7^e Rencontres d'Aix-en-Provence (2022), nous avons intégré dans le thème de la conférence ce concept d'ODD, devenu un objectif commun mondial, et avons présenté les défis à relever et les solutions à apporter par les collectivités locales, comparé les similitudes et les différences et débattu du sujet.

Le Japon et la France sont des puissances majeures économiquement développées en Asie et en Europe qui possèdent des sociétés responsables. Les travaux effectués lors des Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée bénéficieront non seulement aux citoyens des villes des deux pays, mais seront également un modèle pour le monde en termes de développement urbain durable du futur.

Ainsi, nous avons choisi pour thème des 8° Rencontres de Shizuoka « Le partenariat des collectivités françaises et japonaises porteur de nouvelles valeurs mondiales » avec pour but de développer plus encore le partenariat multiforme unique en son genre cultivé jusqu'à présent entre les collectivités locales japonaises et françaises, et approfondir les expériences et les connaissances acquises lors des réunions passées afin de mettre en place de nouvelles politiques qui apporteront du bonheur aux administrés.

La séance plénière s'est articulée autour de deux panels sur le thème général intitulé« Mobiliser les acteurs du territoire et favoriser la co-création de valeur publique innovante ». Dans chaque panel, les participants des collectivités locales françaises et japonaises représentant « l'économie », « la société » et « l'environnement » ont échangé avec des acteurs de terrain conscients des enjeux contemporains et engagés dans la résolution des problèmes locaux. Au cours d'un dialogue constructif, ils ont partagés leurs initiatives et leur vision d'une

nouvelle gestion municipale.

Le premier panel a permis d'exposer des exemples concrets dans divers territoires, portant sur la revitalisation urbaine grâce à la valorisation de patrimoine inutilisé, l'intégration des innovations technologiques et l'aménagement de pôles de recherche et développement pour promouvoir les circuits courts. Les efforts consacrés à la création de cadres urbains respectueux de l'histoire et de la culture, en harmonie avec la nature, ont également été soulignés. Il a été réaffirmé que la gestion territoriale de demain devrait reposer sur l'économie circulaire pour accroître la valeur ajoutée des villes, en optimisant l'utilisation des biens communs, qui constituent des ressources partagées à l'échelle de la société.

Le second panel a illustré les actions menées dans chaque territoire pour soutenir les étudiants dans leur cadre de vie, offrir des espaces spécifiques pour les jeunes en difficulté et renforcer la solidarité citoyenne autour de ressources communes telles que la gastronomie et la nature. Les activités d'entraide conduites par les associations citoyennes et la maximisation des bienfaits sociaux à travers l'épanouissement individuel ont également été abordées. Ce panel à permis de réaffirmer notre objectif commun de préservation de la dignité humaine et de construction d'une société inclusive, établissant l'importance de renforcer les liens communautaires, de promouvoir les interactions entre personnes de toutes origines, âges et milieux sociaux, et de favoriser les partenariats comme leviers de résolution des problématiques.

Sur la base des consensus établis lors de la séance plénière, nous avons participé à des ateliers sur l'économie, la société et l'environnement et avons formulé les conclusions suivantes :

Atelier 1 : Économie – Attractivité territoriale et gestion durable dans une société responsable

Gestion publique et amélioration de l'attractivité par l'utilisation efficace des ressources locales

- Mobiliser les ressources liées à la situation spécifique de chaque territoire comme
 l'histoire, la culture, les arts et le sport comme leviers pour favoriser les échanges intraet interrégionaux, et transmettre l'attrait et la valeur des villes aux générations futures.
- Soutien à l'exportation des produits locaux à haute valeur ajoutée pour renforcer
 l'image de marque des territoires, favorisant une croissance économique durable.

 Accroître l'attractivité du territoire en stimulant l'économie touristique et en promouvant le bien-vivre ensemble au travers d'animations culturelles, ainsi qu'un urbanisme axé sur le bien-être des citoyens.

Promotion de l'agriculture durable

• Inscrire l'agriculture et l'ensemble du secteur agro-industriel, indispensable au dynamisme économique, dans une démarche de transition écologique.

Promotion de l'innovation

- Soutien aux start-ups pour favoriser l'innovation technologique, grâce à la recherche scientifique.
- Favoriser l'implantation des entreprises nationales et internationales en consolidant l'attrait du territoire grâce à des pôles de développement de technologies compétitifs.

Atelier 2 : Société – Société inclusive, collaborative et solidaire

Réalisation d'une société inclusive et symbiotique

- Encourager le dialogue avec les citoyens et la formation de communautés locales, intégrer les besoins et préférences des résidents dans les politiques publiques, favorisant une société qui accepte les différences et où chacun peut s'épanouir.
- Accompagner les actions en faveur de l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle pour offrir un cadre sécurisant et adapté aux besoins de chaque travailleur.
- Renforcer les liens d'inclusion et de cohésion par le sport, symbolisés par des initiatives comme les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, mettant en avant le sport comme vecteur de lien social, d'accessibilité et comme accélérateur d'innovation technologique.

Promouvoir la compréhension mutuelle

- Soutien aux initiatives visant à développer une éducation inclusive et des perspectives de développement continues, sans distinction de genre ou d'âge, pour créer une société où chacun peut progresser et jouer un rôle actif.
- Améliorer la prise en charge des populations vulnérables, y compris les personnes victimes de violences ou de discrimination, et la compréhension mutuelle en proposant des formations adaptées au personnel municipal et acteurs impliqués.

Construire une société résiliente

 Encourager la coopération au quotidien entre les autorités locales et les citoyens,
 renforcer les rapports de voisinage et former aux réponses d'urgence pour créer des communautés mieux préparées et plus résilientes face aux catastrophes.

Atelier 3: Meilleure qualité de vie et neutralité carbone

Développement d'environnements urbains en harmonie avec la nature

- Parvenir à une société juste et responsable où la nature et les fonctions urbaines coexistent harmonieusement avec les besoins sociétaux comme le développement urbain et le tourisme.
- Promouvoir la végétalisation des villes par la création de «mini-forêts urbaines »,
 l'installation d'espaces agricoles urbains et la désimperméabilisation des sols afin de favoriser la protection de la biodiversité et de réduire l'effet d'îlot de chaleur.
- Partager l'expérience acquise dans l'enregistrement de zones humides Ramsar avec les autres collectivités locales pour renforcer la protection et l'utilisation rationnelle de ces écosystèmes.

Construire une société décarbonée

- Développer des technologies énergétiques propres et mettre en place des réseaux régionaux visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en soutenant la revitalisation des centres-villes et l'émergence de nouvelles industries.
- Améliorer l'accessibilité des transports publics et promouvoir l'utilisation du vélo pour contribuer au développement d'un système de mobilité bas-carbone et promouvoir un cadre favorable à la santé des citoyens.

Établir une société circulaire

- Promouvoir un modèle agricole axé sur le recyclage, la conservation des ressources locales et l'application de technologies novatrices pour préserver l'environnement naturel et assurer la durabilité agricole.
- Encourager la production et la consommation locales de produits sains, par exemple en fournissant des produits biologiques dans les cantines scolaires locales.

Conclusion

Nous exprimons la détermination des collectivités locales qui ont participé à cette discussion comme suit.

Reconnaissant que rassembler des connaissances des deux pays et s'inspirer mutuellement est profitable pour élaborer des politiques dans chaque localité, nous avons convenu de promouvoir les initiatives suivantes :

- Chaque collectivité locale, pour assurer la sécurité et le bien-être de ses citoyens, reprendra les connaissances acquises lors de ces Rencontres, les intégrera dans ses politiques en fonction des besoins spécifiques de sa région et mettra en œuvre des mesures menant à des résultats concrets.
- 2. Chaque collectivité locale accompagnera les initiatives individuelles en faveur d'une utilisation efficace des ressources ou encore du renforcement de la solidarité de proximité et s'investira pour connecter les acteurs de son territoire, afin de créer une dynamique collective oeuvrant à la résolution des défis locaux.
- 3. Chaque collectivité locale, au Japon comme en France, se servira du pouvoir des traditions et de la richesse des cultures enracinées dans sa région afin de promouvoir des politiques locales répondant aux objectifs des ODD, et de renforcer l'attractivité et la valeur ajoutée de ses villes.
- 4. Chaque collectivité locale s'engage à participer aux Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée en tant que plate-forme de partage des politiques et à travailler en coopération à l'amélioration des résultats de ses politiques.

L'intégration des connaissances et des expériences partagées lors des Rencontres francojaponaises de la coopération décentralisée dans les politiques locales des villes de nos deux pays permettra l'amélioration du bien-être des résidents, et nous pensons que le renforcement du partenariat entre les collectivités locales japonaises et françaises contribuera au développement mondial de la paix et de l'amitié entre les peuples. Dans cette optique, nous nous engageons à organiser les 9^e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée à Cannes, en France, en 2026 et à nous y revoir.